

Compte rendu synthétique
Conseil des quartiers Fleurs des champs - Glycine
Jeudi 28 mars 2024

Élus présents : M. Le Maire, M. MAZERE, Mme OLIVIER

Techniciens présents : M. RICHARD, Mme CINTI, M. MATHE

Retour sur les doléances

Réfection trottoir impasse des Acacias : l'enrobé à froid est fait

Création de bateau aux passages piétons avenue de la République : les travaux étaient prévus en 2024 mais, pour des questions budgétaires, ils sont reportés.

Résidence du Parc - stationnement le long de la route qui encombre la sortie du lotissement : finalisation des travaux en cours par les services techniques.

Rue Chevalier de la Croix Maron - déplacer les poubelles : il est nécessaire d'identifier une zone de dépôt en amont. Contrainte du trottoir étroit pour y mettre des bacs : relance à faire auprès du GrandAngoulême pour que les agents viennent récupérer les bacs et les échanger avec des sacs.

Ralentisseur Rue Chevalier de la Croix Maron : comptage de véhicule à faire. Attention les ralentisseurs sont interdits en descente.

Temps de parole aux habitants

Rue de la Font Noire - chute de branche : l'arbre n'appartient pas à la commune. Un courrier a été envoyé au propriétaire, sans retour. Une relance sera faite. En cas de problème le week-end ou le soir en semaine, les habitants sont invités à contacter l' élu d'astreinte.

En face du n°20, rue de la Font Noire : entretien du passage à programmer.

Rue Anatole France - chemin en face de la rue La Fontaine : la création d'un passage piéton est nécessaire car le chemin est beaucoup fréquenté. Un diagnostic des passages piétons va être réalisé afin d'en recenser le nombre et l'état.

Abaissement du passage piéton en face du n°190 avenue de la République : cela fait partie du diagnostic qui sera réalisé dans les mois à venir.

Éclairage public qui dysfonctionne sur l'avenue de la République

Rue Pierre Verry : vitesse excessive pour traverser le Boulevard des Ecasseaux : création d'un passage piéton : Des contrôles de vitesse sont régulièrement fait.

Rue Victor Hugo - vitesse excessive et la route est prise en contre-sens. Au niveau du rond-point du vétérinaire, la route est également prise en contre-sens.

Rue de la Quintinie, l'herbe est haute du côté de la CIFOP : compétence du GrandAngoulême. Un mail sera envoyé à l'agglomération.

Projets Budget Participatif

Pour rappel les projets retenus au BP 2023 sont les suivants :

- Fleurs des champs - jardin partagé : aucun habitant ne s'est porté volontaire pour animer le projet, il est donc abandonné.
- Glycine : réaménagement du parc François Mitterrand : implantation de jeux faite dans l'attente du futur aménagement du parc.

- **Projet ville – arbres fruitiers** : place blanche, arc en ciel, Médiathèque. De nouvelles plantations auront lieu fin 2024.

La deuxième saison du Budget participatif est lancée avec une enveloppe de 40 000€ pour l'année. Les habitants sont invités à compléter les formulaires de dépôt de projet et à les retourner en Mairie.

Végétalisation des trottoirs

Rappel du projet : la commune pourrait mettre à disposition des graines auprès des habitants volontaires afin de végétaliser certaines rues identifier en amont.

Il est proposé de diffuser un flyer aux habitants afin d'identifier les volontaires dans les rues déjà identifiés.

VSA

La tranquillité publique est primordiale. C'est pourquoi la collectivité a décidé de lancer ce nouveau projet : Voisins Solidaires et Attentifs (VSA).

Des référents de quartier sont nommés afin d'alerter sur des situations étranges ou inhabituelles (démarcheur, alerter sur des véhicules suspects). Ces référents seront formés par la police nationale et la police municipale.

Ce dispositif fonctionne dans les deux sens. La police municipale pourra également alerter les référents en cas de problème.

Les habitants sont invités à se porter volontaire auprès du service de la police. Le policier municipal se rend également disponible pour renseigner les habitants sur ce dispositif.

Frelon asiatique et moustique tigre

➤ Dispositif de lutte contre les frelons asiatiques – la participation financière de la commune est la suivante : 50% de la dépense plafonnée à :

- 50€ pour les interventions réalisées par les autoentrepreneurs
- 70€ pour les entreprises assujetties à la TVA

Afin de bénéficier de la prise en charge, les habitants doivent déposer en mairie, ou envoyer à l'adresse compta@mairie-lisledespagnac.fr, une facture à leur nom ainsi qu'un RIB.

Une liste des noms des professionnels est disponible à l'accueil de la mairie.

- Le moustique tigre est moins présent mais va revenir prochainement. Pour rappel, il est important de supprimer ou vider tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour l'empêcher de pondre et de proliférer dans votre jardin.
- Présence de rats : contacter la mairie afin d'identifier le lieu et d'enclencher une intervention

Autres points abordés

Rappel de l'existence de l'application Cityall : système d'alerte de sécurité – application gratuite.

Place Blanche : plantation de plus de 400 arbres par les services des Espaces Verts. Le cheminement de la Place est prévu en 2024, puis, en troisième phase, les équipements de la place.

Installation de la Grille des Mérigots à l'entrée du parc François Mitterrand : les piliers de la grille sont déjà installés. Des étudiants du CESI ont proposés 3 scénarios de réaménagement du parc.

Déplacement de la borne de collecte au n°40 rue Pierre et Marie Curie : un véhicule stationne régulièrement sur l'emplacement identifié.